



Centre national
de la musique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Mercredi 13 décembre 2023

Diffusion de spectacle à l'échelle régionale : comment chaque territoire a-t-il tiré son épingle du jeu en 2022 ?

Après une première publication en juillet 2023 des tendances nationales, sur l'année précédente, pour la diffusion des spectacles (intitulée [Année 2022, record battu : reprise ou édition hors norme ?](#)), le Centre national de la musique (CNM) complète son rapport par une approche régionale. Elle comprend pour chaque territoire le nombre de représentations payantes, la fréquentation, les recettes de billetterie, selon le contexte (festivalier ou non) et les tailles de jauge.

Le CNM publie chaque année le baromètre de la Diffusion des spectacles de musiques actuelles et de variétés en France. Pour la première fois depuis 2018, une déclinaison régionale vient compléter l'étude nationale portant sur l'année 2022. Véritable outil de pilotage au service des professionnels et des élus locaux, ces données permettent de dessiner un panorama régional utile à la réalisation de diagnostics et servant de base d'échanges dans le cadre des partenariats et contrats de filière avec les collectivités territoriales et les Directions Régionales des Affaires Culturelles.

Progression des lieux de diffusion de petites et de très grandes jauges

Bien que l'**Île-de-France** accueille une part importante de l'offre de spectacles payants, tous les territoires sont riches de propositions.

Ainsi, la majeure partie de l'offre proposée en salles (hors contexte festivalier) est concentrée dans les petites jauges dans la quasi-totalité des régions, comme à l'échelle nationale (60 %). En revanche, si au national ce sont les grandes jauges qui génèrent la majeure partie des recettes de billetterie (35 %), seules les régions **Île-de-France** et **Auvergne-Rhône-Alpes** sont dans ce cas de figure. Cela s'explique par le nombre important d'équipements de type Zénith, aréna et stades situés dans leur territoire. Pour le reste des régions, les recettes sont générées en premier lieu par les jauges intermédiaires (entre 200 et 6 000 entrées).

Entre 2022 et 2019, dernière année de référence avant Covid, toutes les régions enregistrent des hausses de billetterie sur leur offre payante (hors festivals). Les baisses minimales parfois constatées sur certains territoires concernent uniquement la fréquentation et le nombre de représentations payantes. En définitive, la moitié des régions sont en progression sur tous les indicateurs de la diffusion (offre payante, fréquentation, recettes de billetterie) : **Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, et Nouvelle-Aquitaine.**

Et en regardant comment ces évolutions se répartissent au sein même des lieux de diffusion, selon leurs tailles de jauge, il apparaît que seules la **Bourgogne-Franche-Comté**, la **Normandie**, le **Grand Est** enregistrent des progressions à la fois sur les petites jauges (moins de 200 entrées) et les très grandes (plus de 6 000 entrées), comme au national.

Une part variable du poids des festivals dans la diffusion

En 2022, les festivals qui ont eu lieu en France représentent 16 % de l'offre payante proposée et environ un quart de la fréquentation et des recettes de billetterie. Dans des régions comme la **Nouvelle-Aquitaine** et le **Grand Est**, le poids de ces manifestations au sein de la diffusion est identique à ce qui est observé à l'échelle nationale. En **Occitanie, Normandie et Bourgogne-Franche-Comté**, ces manifestations vont jusqu'à générer un tiers de la fréquentation et de la billetterie sur leur territoire.

Toutefois, certaines régions observent des dynamiques de diffusion encore plus exacerbées, parfois dues à l'impact de festivals emblématiques. C'est par exemple le cas de la **Provence-Alpes-Côte d'Azur** dont l'offre payante proposée sur le territoire repose à 60 % sur les festivals. Cette exception s'explique par le format unique du Festival Off d'Avignon, concentrant un nombre particulièrement important de spectacles. Et pour la première fois, la majeure partie des recettes de billetterie en **Pays de la Loire** repose sur l'offre festivalière, en raison du format exceptionnel appliqué par le Hellfest en 2022.

Enfin, en 2022 comme en 2019, la **Bretagne** est l'unique région de France dont la fréquentation ainsi que les recettes de billetterie proviennent en premier lieu des festivals grâce à une offre festivalière riche et en progression.

Le CNM réalise ce rapport annuel sur la base des données issues des déclarations de taxe de toutes les salles et festivals diffusant des spectacles de musiques actuelles et de variétés. Les spectacles de musique de patrimoine et de création ne sont pas assujettis à cette taxe. Seuls les chiffres issus des territoires d'outre-mer et de la Corse ne font pas l'objet de commentaire dans cette étude, les données déclarées dans ces régions étant insuffisamment nombreuses pour refléter la réalité de la diffusion.

La prochaine publication des chiffres de la diffusion des spectacles de musiques actuelles et de variétés portera sur l'année 2023. Elle sera publiée à l'occasion des Francfolies de la Rochelle en juillet 2024 avec, de nouveau, un volet dédié aux spécificités régionales afin de permettre aux acteurs locaux de pouvoir appréhender en continu comment leur territoire s'insère au sein des dynamiques nationales.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS :

Centre national de la musique

Nathalie LEDUC

E : presse@cnm.fr

T : 01 83 75 26 84

OPUS 64

Valérie SAMUEL

E : y.samuel@opus64.com

T : 01 40 26 77 94